

Un monde sans travail ?



20.50 France 5 Documentaire

Un monde sans travail

Documentaire de Philippe Borrel et Noël Mamère (France, 2016). Réalisation: Ph. Borrel | 65 mn. Inédit.

Nos machines sont intelligentes. Mais est-ce intelligent de penser qu'elles vont faire tout le boulot?

Demain, à quoi ressemblera le marché du travail? La question mérite d'autant plus d'être posée que la robotisation et l'automatisation de tâches s'accroît de jour en jour. En guise de réponse, ce documentaire de Philippe Borrel, coécrit avec Noël Mamère, tente de cerner les évolutions déjà observables dans différentes entreprises, qu'il s'agisse de La Poste ou des plates-formes logistiques assurant la distribution de biens de consommation à travers la France. Tantôt les nouvelles technologies conduisent à une dégradation du travail, tantôt à une disparition du travail tout court.

Cette dernière perspective est abordée dans la seconde moitié, prenant notamment appui sur l'exemple des véhicules autonomes. Aux Etats-Unis, une généralisation des camions sans chauffeur pourrait priver six millions de personnes de leur emploi. Pour le moment, les pouvoirs publics ne semblent pas mesurer l'importance des bouleversements à venir (certaines études tablent pourtant sur la disparition de près de la moitié des tâches existantes d'ici à vingt ans, dans tous les secteurs) et la nécessité de mettre en place un nouveau modèle de société et de production. Si le film a le mérite de donner la parole à ceux qui vivent ces changements au plus près et à ceux qui les font, la construction un peu fourre-tout dilue la force du propos. - *Xavier Thomann*

France 5 (11/10/2017)



Quelques rappels

Travail : vient du mot latin *tripalium* (trois pieux), un instrument de torture ; donc associé aux notions de contrainte, souffrance...

1864 : légalisation du droit de grève ;

1884 : liberté syndicale ;

1919 : journée de travail limitée à 8 heures ;

1936 : - durée hebdomadaire du travail fixée à 40 heures ;

- institution des congés payés (2 semaines) ;

- conventions collectives et délégués du personnel ;

1944-1946 : Sécurité Sociale (du CNR aux ordonnances) ;

1950 : salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) ;

1956 : durée des congés payés portée à 3 semaines ;

1969 : durée des congés payés portée à 4 semaines ;

1970 : salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) ;

1981 : textes sur les droits des travailleurs (Jean Auroux) dont :

- durée hebdomadaire du travail fixée à 39 heures ;

- institution de la 5^{ème} semaine de congés payés ;

2002 : la réforme des 35 heures devient obligatoire pour toutes les entreprises.



Le régime des corporations durera jusqu'à la Révolution :

- conditions de travail réglementées par les professions elles-mêmes ;

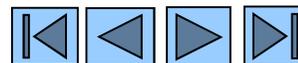
- grèves et associations illégales.

1810 : - la loi Le Chapelier et le Code pénal prohibent toute association (ou coalition) de travailleurs ;

- le travail est donc soumis à la concurrence des ouvriers entre eux ;

- les salaires sont très bas et les conditions de travail déplorables.

1831 et 1834 : émeutes de Lyon...



Cycle "Le Travail" : introduction - U. C. Thouars - 06/12/2017 3

1877

La «Loi Fédérale sur les fabriques» est acceptée. Elle interdit le travail des enfants de moins de 14 ans en fabrique et limite le temps de travail des ouvriers et ouvrières à 11 heures par jour.

Le travail des enfants est favorable aux entreprises !

Interdire leur travail détruirait l'économie !!

Deux heures de travail en moins, c'est deux heures de plus à traîner ...

...et à boire !!!

1959

Le Parlement Suisse adopte la Loi sur l'Assurance-Invalidité (LAI). Cette mesure était demandée depuis plus de 35 ans.

L'Assurance-Invalidité !

..il y a déjà l'aide sociale !!

Ces nouvelles charges sont insupportables pour les entreprises et pour l'économie du pays !!!

1919

Réclamée lors de la Grève Générale de 1918, introduction de la semaine de 48 heures.

La semaine de 48 heures est nuisible pour l'économie !

Un homme sain travaille 52 heures par semaine !! ...

..minimum !!!

1964

La «Loi sur le travail» est votée. Elle accorde deux semaines de congés payés à chaque travailleur.

Quoi ? ..Des vacances ?

Deux semaines ??

Mais vous allez briser les entreprises et l'économie !!

..Coco !!!

P.D.G.

SOYEZ BREF

1947

La Loi Fédérale sur l'Assurance-Vieillesse et Survivants (LAVS) est acceptée en votation. Cette mesure était aussi déjà réclamée lors de la Grève Générale de 1918.

L'Assurance-Vieillesse et Survivants !

..Payer les vieux à ne rien faire !!

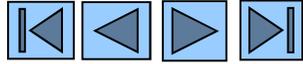
L'Etat va étrangler l'économie du pays !!!

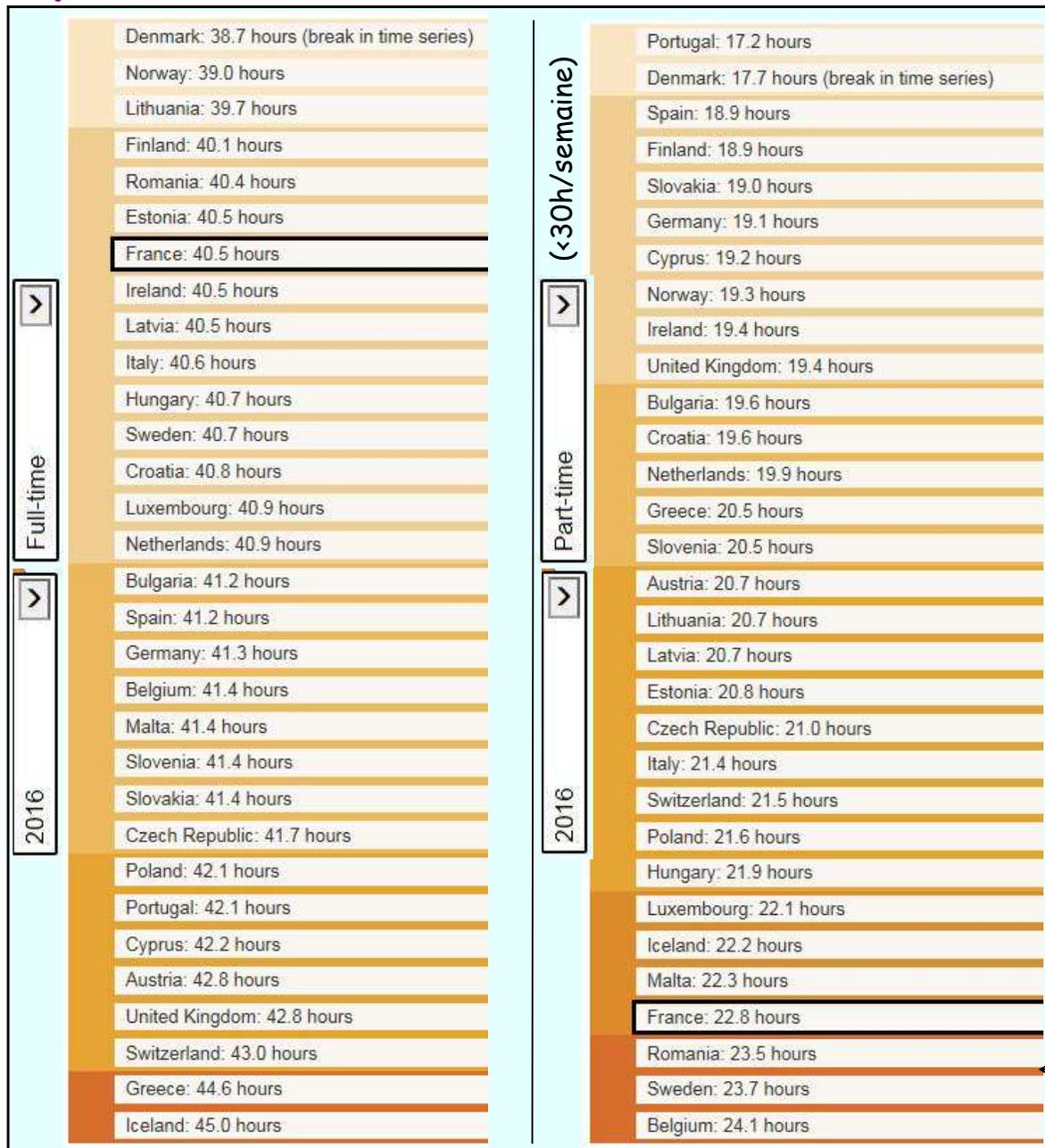
Histoire du progrès social en Suisse

Le Revenu de Base Inconditionnel !

Impossible !!

..cela ruinerait l'économie du pays !!!





Durée de l'emploi salarié :

- hebdomadaire à temps-plein :

- 40,5h en France ;
- 41,3h en Allemagne ;
- 42,8h au Royaume-Uni ;
- 44,6h en Grèce ;

- emploi à temps partiel (2016) :

- 38% de salariat au Pays-Bas ;
(dont 75% de femmes...)
- 22% en Allemagne ;
- 23% au Royaume-Uni ;
- 14% en France* ;
- 19h / semaine en Allemagne ;
- 19,5h /sem. au Royaume-Uni ;
- 23h / semaine en France ;

*Les femmes travaillent quatre fois plus que les hommes à temps partiel.

- annuelle : - congés payés ;

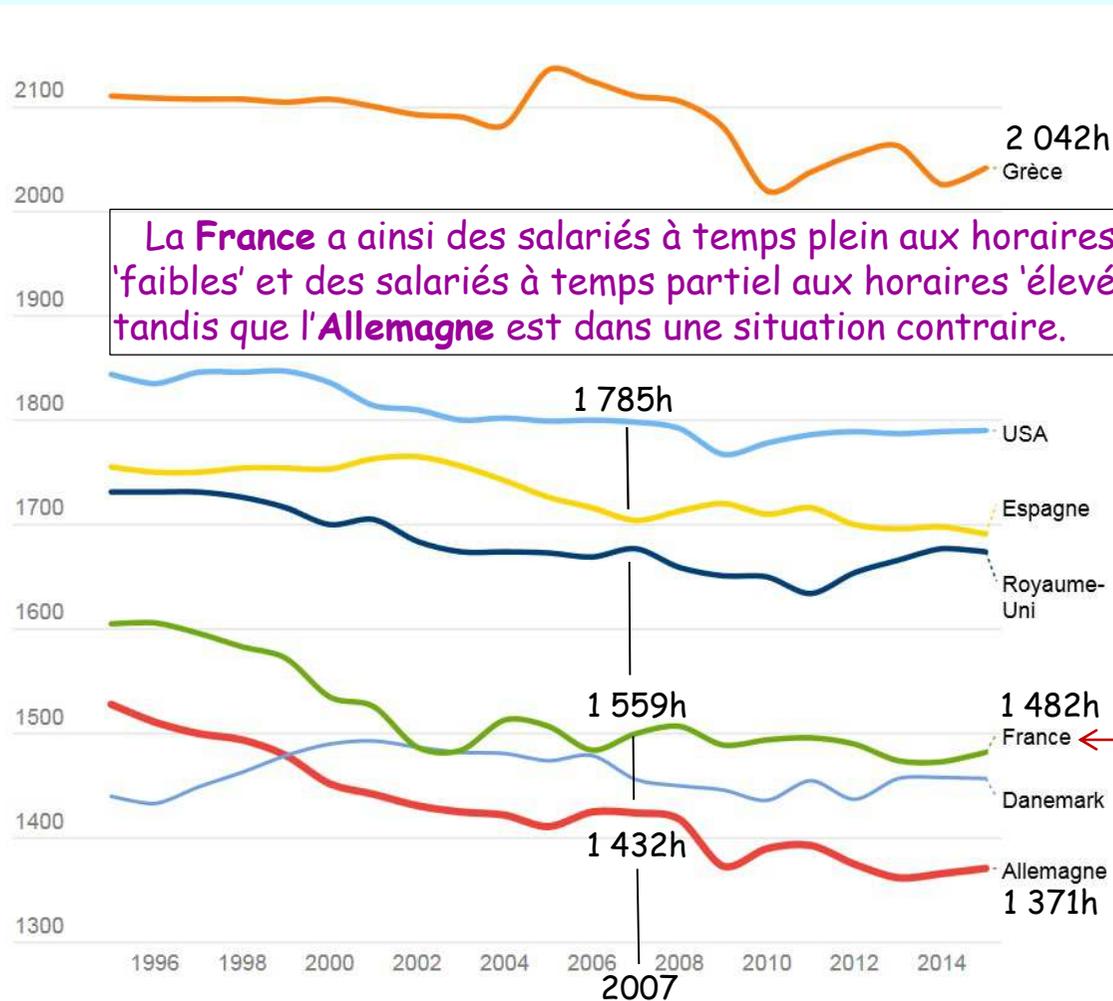
- jours fériés :

- 8j au Royaume-Uni ;
- 15j en Finlande ;

Données 2016 : EuroStat



"Temps de travail" : de quoi parle-t-on ?



Organisation de Coopération et de Développement Economiques

Le temps passé en emploi, en heures par an (échelle verticale). Source : OCDE.

L'Allemagne est à l'avant-garde de sa réduction.

Durée de l'emploi salarié :

- hebdomadaire à temps-plein :

- 40,5h en France ;
- 41,3h en Allemagne ;
- 42,8h au Royaume-Uni ;
- 44,6h en Grèce ;

- emploi à temps partiel (2016) :

- 38% de salariat au Pays-Bas ;
(dont 75% de femmes...)
- 22% en Allemagne ;
- 23% au Royaume-Uni ;
- 14% en France* ;
- 19h / semaine en Allemagne ;
- 19,5h /sem. au Royaume-Uni ;
- 23h / semaine en France ;

- annuelle : - congés payés ;

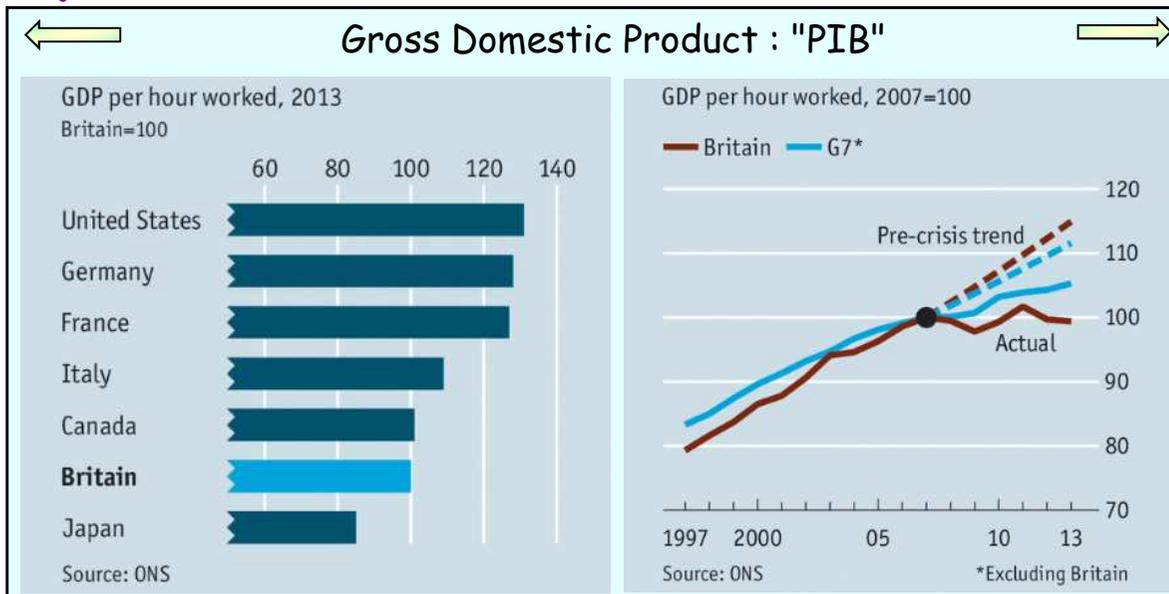
- jours fériés :

- 8j au Royaume-Uni ;
- 15j en Finlande ;

*disparité hommes - femmes :
salaires et taux d'emplois →

Données 2015 : OCDE





Et la productivité ?

Pourquoi une "faible" productivité ?

- quand les salaires sont peu élevés, il est tentant de ne pas investir dans des équipements plus efficaces ;
- cette tendance est d'autant plus forte quand les banques prêtent difficilement ;
- investissement insuffisant de l'Etat :
 - infrastructures ;
 - formations ;
 - recherche universitaire ;
- la multiplication des contrats 'zéro-heure'* ne va pas dans le sens d'une réelle qualification évolutive des travailleurs.

Conséquences possibles d'une productivité accrue :

- augmentation de la production avec une consommation en correspondance ;
- diminution des emplois à temps plein.

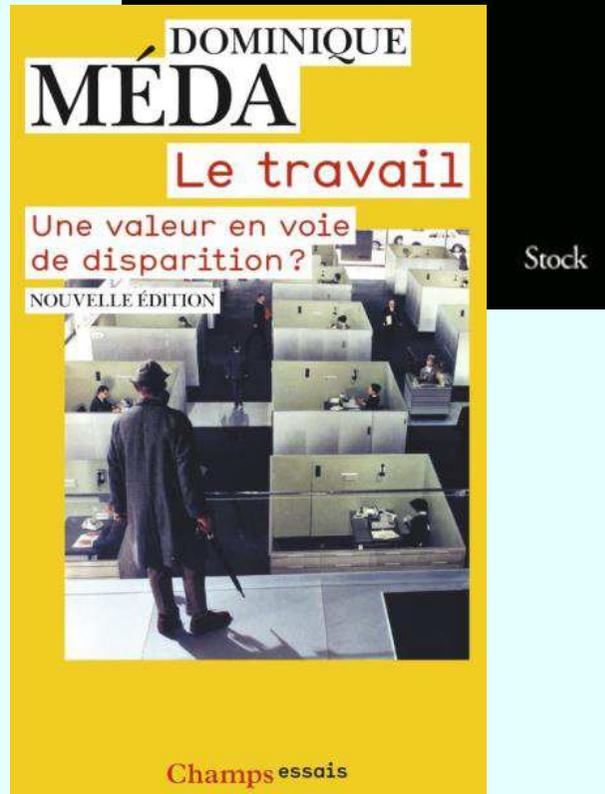
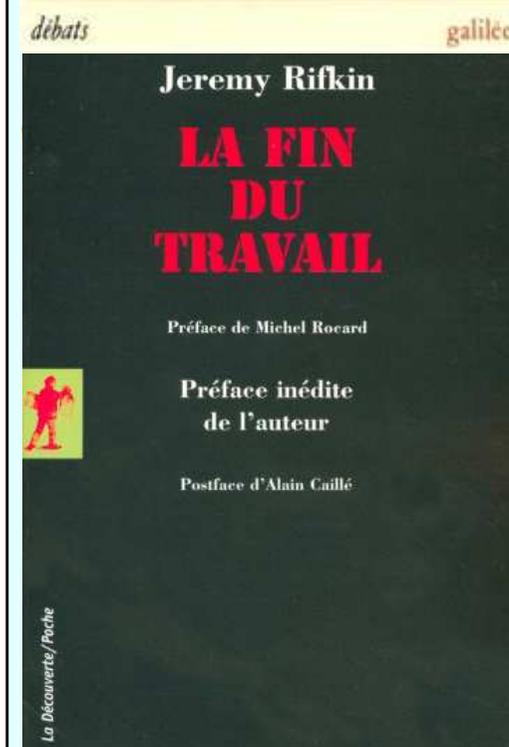
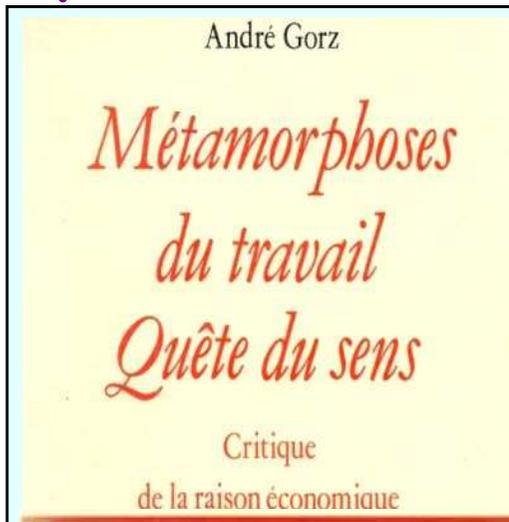
The Economist - 12 mars 2015

Output per hour worked is still 2% below its pre-crisis peak; in the rest of the G7 group of rich countries it is 5% higher. The French could take Friday off and still produce more than Britons do in a week. Confounding stereotypes, Italians are 9% more productive.

Britain's workers are a bargain all the same, because their pay is so pitiful. Of the 15 initial members of the EU, only Greece and Portugal now have lower hourly wages. A British employee produces a fifth less than a French one, but he or she is more than a third cheaper to hire.

* L'employeur n'est pas tenu d'assurer un nombre défini d'heures de travail au salarié ; ce dernier peut refuser une tâche proposée mais avec le risque de ne plus être sollicité à l'avenir.





Un monde sans travail ?

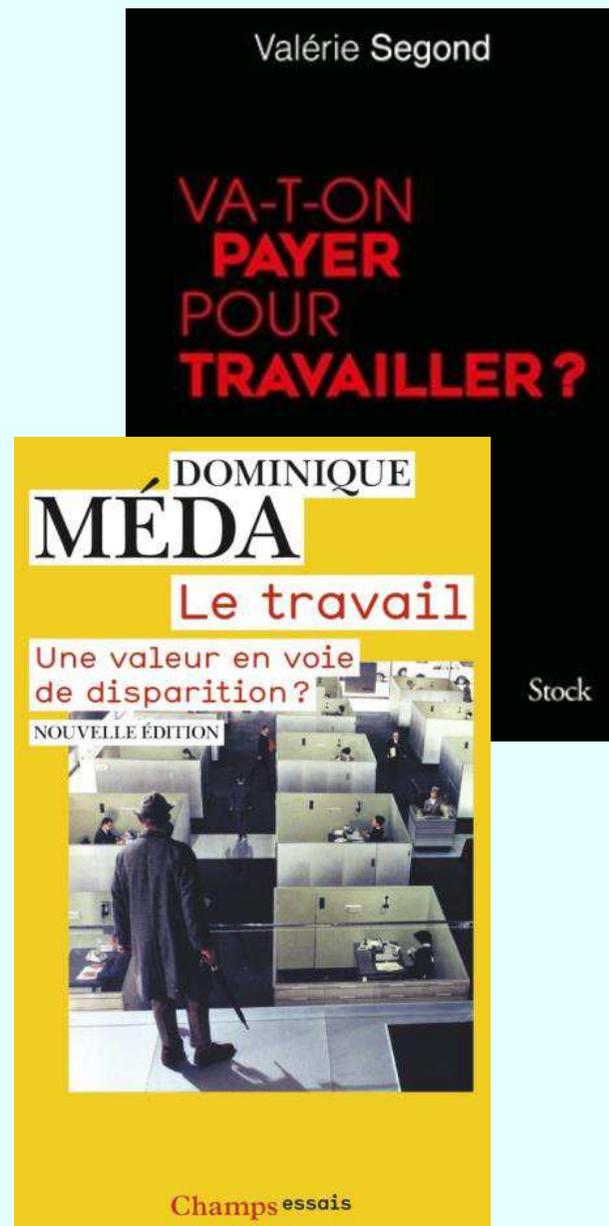
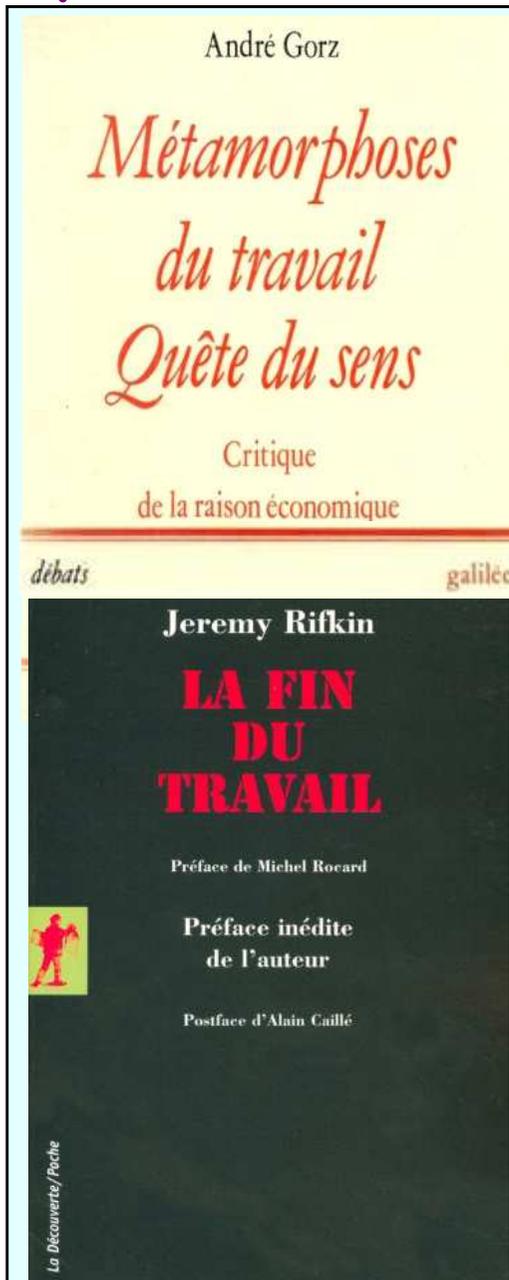


20.50 France 5 Documentaire
Un monde sans travail (11/10/2017)
Documentaire de Philippe Borrel et Noël Mamère (France, 2016). Réalisation: Ph. Borrel | 65 mn. Inédit.
Nos machines sont intelligentes. Mais est-ce intelligent de penser qu'elles vont faire tout le boulot? Demain, à quoi ressemblera le marché du travail? La question mérite d'autant plus d'être posée que la robotisation et l'automatisation de tâches s'accroît de jour en jour. En guise de réponse, ce documentaire de Philippe Borrel, coécrit avec Noël Mamère, tente de cerner les évolutions déjà observables dans différentes entreprises, qu'il s'agisse de La Poste ou des plates-formes logistiques assurant la distribution de biens de consommation à travers la France. Tantôt les nouvelles technologies conduisent à une dégradation du travail, tantôt à une disparition du travail tout court.

Offres d'emplois non satisfaites :

- inadéquation emploi - formation :
 - par exigence d'efficacité immédiate ?
 - l'école peut-elle former à un "métier" ?
- salaires jugés insuffisants ;
- pas d'emploi pour le conjoint ;
- "manque" d'environnement culturel ;
- attente d'une activité socialement responsable vue comme participant à la construction d'un monde meilleur.





"Travail" : de quoi parle-t-on ?

- Activité hétéronome à but économique

C'est le travail contre de l'argent dans le cadre d'un emploi dont les règles ("lois") et la finalité dépendent d'entités extérieures.

- Activité domestique

Imposée par les besoins physiologiques (entretien de l'habitat, alimentation) ; longtemps, par tradition, dévolue aux femmes...

- Activité autonome

Accomplie librement, elle est perçue comme source de plaisir, épanouissante et ayant un sens accordé par l'individu lui-même.

Exemples : une activité artistique, d'entraide, d'autoproduction...

Activité associative bénévole pour la communauté

+ de 20 millions de Français(es) s'investissent dans l'organisation d'activités sportives, culturelles et de lutte contre l'exclusion.

Ce qui crée de la richesse sociale mais aussi financière.

Gorz a préconisé une **réduction du temps de travail*** en réponse à :

- la disparition tendancielle du travail du fait de l'automatisation ;
- la fin de la "valeur" du travail pour un accomplissement de soi.

Puis il a admis (1997) une allocation inconditionnelle garantie à tous.

André Gorz

Métamorphoses du travail Quête du sens

Critique
de la raison économique

débats

1988

galilée

Le "travail" est-il entendu comme :

- toute activité (rémunérée ou non) ?
- l'emploi (moyen de subsistance...) ?
- l'équivalent du labeur ("boulot") ?

*Choisissez un travail que vous aimez
et vous n'aurez pas à travailler un
seul jour de votre vie. (?) [Confucius]*

[*travail à but économique]

→ justifiée par les aspects
bénéfiques du bénévolat →



"La valeur travail", ce qui est entendu ou lu : →

- le travail est libérateur et donne une place dans la société. Il est la (seule ?) clé du bonheur individuel et de la paix sociale : j'ai un travail, donc je suis, donc je vis ;
- cette "société du travail" (ou "société du labeur" ?) ne pose pas la question du sens du travail mais celle du sens d'avoir un travail ;
- le temps de travail (ou temps au travail ?) ne représente pas la garantie d'une productivité accrue par l'augmentation de la quantité. Les gains de productivité doivent d'abord profiter aux employés ;
- il faut "casser" le cycle travailler-plus-pour-consommer-plus et partager le travail pour réduire le chômage ;
- le "travail" ça doit se payer sauf que celui qui produit n'est pas nécessairement celui qui reçoit. Sont en cause :
 - la disparité entre revenu du capital et revenu du travail ;
 - les tâches réalisées par le client final lui-même sans contrepartie ;
 - le fait que toute activité numérique entraîne une production de données qui sera à court ou à moyen terme génératrice d'un revenu pour ceux qui vont la collecter et non ceux qui en sont à l'origine ;
- le travail n'est pas que le labeur, qui plus est celui qui correspond à un salaire. Il peut s'exercer au-delà de la sphère marchande, dans le cadre d'un échange, d'un projet éducatif, de manière familiale, bénévole ; ne serait-ce que ce dernier aspect rendrait justifiable un revenu (de base) universel et inconditionnel. →

L'autonomie, la responsabilité et la réalisation de soi sont au cœur de la satisfaction au travail auxquelles s'ajoute une activité professionnelle socialement responsable, participant à la construction d'un monde meilleur.

L'air du temps est à repousser l'âge de la retraite et allonger le temps de travail hebdomadaire et donc à diminuer un temps pour soi, un temps non subordonné à un employeur et, plus généralement, au marché.

Les salariés dans leur ensemble sont suspectés de ne pas en faire assez et doivent donc être incités à travailler davantage. D'où viennent les facilités de licenciement et la réduction des protections sociales.

Ceux qui n'ont pas d'emploi sont suspectés de ne pas en faire assez pour en trouver : il faut donc réduire les allocations qui ont tendance à nourrir la "paresse" des chômeurs.

Peut-on inventer suffisamment de métiers, si possible créatifs, pour l'ensemble des actifs ; métiers dans lesquels les personnes pourraient, en plus, participer à la vie sociale ?



Visions classiques du "travail"

- John Ruskin (écrivain anglais : 1819-1900) :
tout travail, même le plus humble, doit être créatif et épanouissant.
- Frederick Taylor (ingénieur américain : 1856-1915) :
le but du travail n'est pas de mener à bien la réalisation d'une "œuvre" mais de produire des biens standardisés accessibles à tous.
- Gaetano Pesce (designer italien né en 1939) :
responsabiliser les ouvriers quant à l'élaboration du produit final.

Constat et propositions actuelles quant au "travail"

- Trebor Sholz (universitaire allemand) : "playbor" (jeu + [la]bor)
 - ultime évolution du taylorisme car les joueurs améliorent eux-mêmes le produit et il y a collecte de données personnelles ;
 - sous-prolétariat moderne payé à la tâche sans protection sociale.
- Ernesto Oroza (artiste cubain) : "désobéissance technologique"
 - objets fabriqués dans des "ateliers" où sont partagés les savoirs ;
 - mise en place systématique du recyclage et de la récupération.
- Alex Williams, Nick Srnicek ("accélérationistes" londoniens) :
automatiser tout ce qui peut l'être et distribuer les revenus.

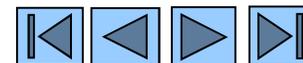
Domaine automobile :

- moteur et transmission sur châssis ;
+ carrosserie ajoutée (artisanat).
- OU
- travail à la chaîne et grandes séries.

Mise en place chez Volvo et les firmes de luxe (Porsche, etc.).

↑
Il s'agit de s'éloigner de la "série" et se rapprocher de l'artisanat.

- données locales de Flight Simulator fournies par certains joueurs ;
- un smartphone (tablette) permet de travailler partout et tout le temps :
 - cliquer sur Like (Facebook) par ex.
- fablabs, makerspaces, coworking.
- pour dégager du temps pour soi.



Cycle "Le Travail" : introduction - U. C. Thouars - 10/01/2018 12

- Sandrino Graceffa (administrateur de SMart-France) :
 - fondée en Belgique, cette "**société coopérative**" sans but lucratif essaime en Italie, Espagne et France ("*coopanamiens*" à Paris) ;
 - elle met à disposition d'indépendants (artistes, interprètes, guides, journalistes free-lances, etc.) des services mutualisés ;
 - car, dans une **économie collaborative**, l'auto-entrepreneur - soit disant indépendant - est isolé et soumis aux donneurs d'ordres.
- Jeremy Rifkin (économiste américain) :
 - 800 millions de travailleurs potentiels sont sans emploi ;
 - d'ici à 2050, 80% des cadres moyens auront perdu leur emploi ;
 - la Chine qui produit 25% des produits manufacturés se lance dans la robotisation ;
 - en baissant le coût du travail pour le sauver, le capitalisme met en place les conditions de sa destruction par la diminution des revenus.
- Valérie Segond (journaliste : économie et marché du travail) :
 - dévalorisation du travail, contrats précaires, temps partiel, chasse au coûts fixes, externalisation, rémunérations à la baisse au nom du maintien de l'emploi n'empêchent pas un chômage > à 10%.
 - la question posée : va-t-on payer pour travailler ?



... deviendrait : va-t-on être payé pour ne pas travailler ?

Société Mutuelle pour artistes

- couverture santé ;
- assistance juridique ;
- édition de devis et comptabilité ;
- fonds de garantie.

Un chauffeur UBER est l'équivalent d'un journalier du XIXème siècle...



Fordisme : salaires indexés sur les gains de productivité. Les débouchés des entreprises croissent au même rythme, donc sans surproduction.

Les pilotes de RyanAir paient pour leur "formation" et il en est de même pour d'autres compagnies...



André Gorz

*Métamorphoses
du travail
Quête du sens*

Critique
de la raison économique

débats galilée

DOMINIQUE
MÉDA

Le travail

Une valeur en voie
de disparition?

NOUVELLE ÉDITION

ANDRÉ GORZ

**Bâtir la
civilisation
du temps
libéré**

LE MONDE diplomatique

ACCUEIL NUMÉRO DU MOIS ARCHIVES MANIÈRE DE VOIR

le un

la vie des
idées.fr

Politique Société Économie Art & littérature International Philosophie

**Réinventer
le travail**

Sous la direction d'Éric Fottorino

OLIVIER LE NAIRE
CLÉMENTINE LEBON

**LE REVENU
DE BASE**

UNE IDÉE QUI POURRAIT CHANGER NOS VIES

THE CONVERSATION
L'expertise universitaire, l'exigence journalistique

Culture Économie + Entreprise Éducation Environnement

DOMAINE DU POSSIBLE
ACCESSIBLE

Why the Saudis
Are Going Solar...
Babies Born
Behind Bars

The
Atlantic

**Technology will
soon erase
millions of jobs.
Could that be a
good thing?**

THE END OF WORK
By Derek Thompson

(07/2015)

Le "travail" en questions

Robots,
le meilleur des mondes ?

'Envoyé Spécial'
(11/01/2018)

LE VISIONNAIRE AMOUREUX

En 2007, André Gorz et sa femme ont mis fin à leurs jours. Le philosophe lui avait écrit une lettre émouvante, point de départ de cette série d'émissions.

Lundi à vendredi : du 25 au 29 décembre 2017
20.00

France Inter Lettre à D.

AUTOUR D'ANDRÉ GORZ

SALARIAT
TEMPS LIBRE
CAPITALISME
DÉMOCRATIE
UTOPIES

Politis

ALIÉNATION
ÉCOLOGIE
ROBOTS
POLITIQUE
MÉTAMORPHOSES

HORS-SÉRIE - N° 66 - SEPTEMBRE - OCTOBRE 2017

**Quel avenir
pour le travail ?**

Les Temps Modernes
DIRECTEUR : JEAN-PAUL SARTRE
22^e année Février 1967 N° 249
PROBLÈMES DU MONDE OUVRIER
ANDRÉ GORZ. — Réforme et révolution.

Marx : né en 1818 (Trèves)
décédé en 1883 (Londres)

Karl Marx → →
Manuscrits
de 1857-1858
dits « Grundrisse »

« Le socialisme commence
quand
le capitalisme cesse. »

Accueil du site | fil RSS | Qui sommes-nous ? | Equipe | Contact | Charte éditoriale | Plan du site | liens Books & Ideas

la vie des
idées.fr

Politique Société Économie Art & littérature International Philosophie Histoire Essais & débats Livres & études Dossiers



André Gorz, penseur de
l'émancipation

par *Christophe Fourel & Françoise Gollain*, le 3 décembre 2013

La pensée d'André Gorz, multiforme, est tout entière tournée vers la libération : du travail qui empêche l'épanouissement de l'individu, de la consommation qui ne cesse d'enfler, du système social qui fait de l'individu une simple pièce dans une « mégamachine ».

Les philosophes n'ont fait qu'interpréter le monde, il s'agit maintenant de le transformer.

K. Marx

André Gorz

Conférence (à venir ?)

Critique du capitalisme du
point de vue du travail

Libérer le travail

[*Le socialisme difficile* (1967)]

« Se libérer par le travail »

Critique du travail
sous le capitalisme

Se libérer du travail

[*Adieux au prolétariat* (1980)]

BIBLIOGRAPHIE

Aux éditions Galilée

Fondements pour une morale, 1977

Adieux au prolétariat, 1980

Les Chemins du Paradis, 1983

Métamorphoses du travail, 1988

Capitalisme, Socialisme, Écologie, 1991

Misères du présent, richesse du possible, 1997

L'Immatériel, 2003

Lettre à D., 2006

Écologica, 2008

Michel Bosquet: pseudonyme d'André Gorz.

Critique du capitalisme quotidien, 1973

Écologie et politique, 1975



Cycle "Le Travail" : introduction - U. C. Thouars - 07/02/2018 15

Le travail issu d'un emploi confère la qualité de citoyen (aux droits et devoirs codifiés) et une intégration dans un système qui nous est extérieur (où peuvent émerger parfois la camaraderie et l'entraide).

Mais il n'est pas source d'intégration sociale complète qui nécessite des relations de coopération pour des fins communes.

Les **allocations** versées aux sans-emplois (par manque d'emplois ou de qualification) font l'objet de **contrôles** humiliants et vexatoires dus à une légitimité souvent contestée de ce transfert fiscal.

Les allocataires demeurent à la merci d'un changement fiscal ou politique, même s'il s'agissait d'un revenu inconditionnel soupçonné de :

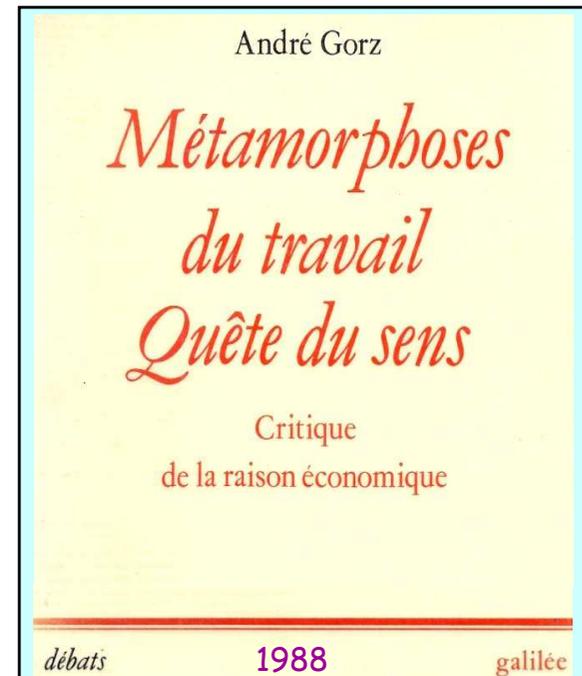
- donner lieu à des emplois au rabais (vu par les employeurs comme un revenu d'appoint) ;
- créer une discrimination envers les femmes (vu comme un salaire "ménager").

Cette "allocation universelle" serait certes une protection mais pas une ouverture sur des perspectives émancipatrices.

Gorz suggérait donc une diminution (par paliers) de la durée du travail (temps plein) de 1600 heures/an actuellement à 1000h/an.

Ce **volume de travail** économiquement nécessaire étant cumulable **sur plusieurs années**, voire sur la durée de la vie active.

Le temps libéré permettrait à chacun de gérer ses périodes d'activité pour mener à bien parallèlement des études, l'apprentissage d'un nouveau métier, de militer, de prendre soin d'un parent, d'œuvrer dans un domaine artistique, etc.



Bibliographie

« **L'allocation universelle, une idée pour vivre autrement ?** »
La Revue Nouvelle, Bruxelles, 4, 1985.

« **Un revenu minimum, et après ?** »
Projet, 208, novembre-décembre, 1987.

Chaque individu en âge de travailler percevrait un **revenu** (différé ou anticipé) provenant de l'employeur **éventuel** et de l'**Etat**. Et ce compte d'activité serait suivi au même titre que celui relatif à la retraite par ex.



Cycle "Le Travail" : introduction - U. C. Thouars - 07/02/2018 16

- Travail sans revenu
- activité domestique : d'où dévalorisation de la forme professionnelle ?
- bénévolat sous forme associative : entraide, services à la personne
si fin des contrats aidés ?

- Revenu du travail

- la richesse produite revient-elle principalement au producteur ?
- tendance à un essaimage de micro-entrepreneurs ("ubérisation") ?
- raréfaction de l'emploi stable et salarié (jugé "sclérosant") ?
- accroissement massif des CDD et des contrats de chantier ?

- Revenu sans travail

- allocation chômage (contrôles ↗) ;
- revenu de solidarité active (RSA) ;
- revenu inconditionnel (?) :
 - "insuffisant" : du montant du RSA mais accordé à tous ;
 - "suffisant" : ≈ SMIC pour découpler Revenu et Emploi ;
: > SMIC pour supprimer l'Etat-Providence...

création d'un "précariat" avec
perte de confiance dans les institutions
et votes extrêmes.

- "Nouveaux" emplois

- réduction de 40% des émissions de gaz d'ici 2030 : 900 000 emplois ?

Publicité (AG2R) : « Puis-je être non salarié et bien protégé ? »

Santé : vœux du Dr Volard, président de la commission médicale de l'hôpital de Niort : «... plus de temps à consacrer aux patients et à nos collègues soignants par le respect de leur travail. » (humour ?)

NR du 27 janvier 2018

Industrie : usine Bosch de Rodez

- "disparition" de 350 à 450 emplois [car] « Le taux d'équipement de véhicules Diesel a chuté de 73% en 2012 à 48% fin 2017 » ;
- « en cas de "disparition" du site, c'est entre 8500 et 10000 emplois induits qui seraient impactés. »

Commerce : magasins 'Carrefour'

- "suppression" de 2400 postes ;
- "cession ou fermeture" de 273 magasins Dia (2100 salariés).

Agriculture :

« Si on ne me verse plus l'indemnité compensatoire de handicaps naturels, je vais perdre 8500 €, une grande partie de mon revenu . »

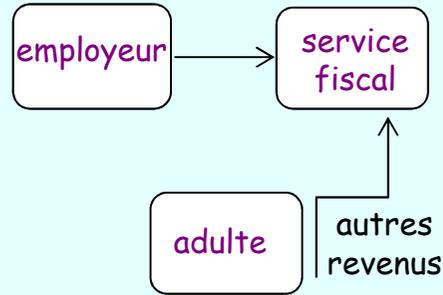
Mal-être au travail : Prisons

101 détenus (Niort) pour 66 places :
«... une exigüité génératrice de tensions et d'agressivité dont sont victimes les gardiens de prison. »

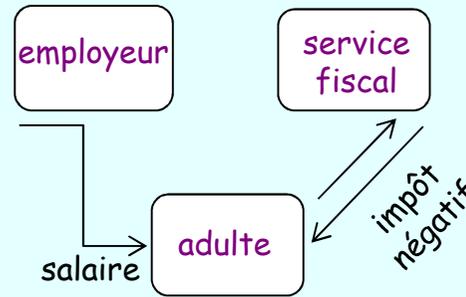


Vers un Revenu Universel d'Existence ?

Flux d'information mensuels :



Flux financiers mensuels :



Prélèvement : $\text{Revenu} \times \text{Taux IRPP} + \text{Revenu} \times \text{Taux CSGsanté} - \text{Revenu De Base}$

si Prélèvement positif : il est prélevé sur le compte bancaire de l'Adulte

si Prélèvement négatif : il est versé sur le compte bancaire de l'Adulte

NB Le revenu de base propre à chaque enfant est aussi versé par le s.f.

Contraintes : coût identique pour l'employeur et conservation des taux

Contributif

Accident du travail
Assurance Chômage TA
Fond de garantie salaires (AGS)
Ass. Vieillesse TA
Retraite ARRCO T1
Retraite AGFF T1
Réduction loi Fillon

Non contributif

Maladie
Allocations familiales
Vieillesse dépl.
AGFF TA
Fond aide au logement TA
Contribution solidarité d'autonomie
Taxe d'apprentissage
Formation continue - de 10 salariés
CSG déductible
TOTAL IMPOSABLE
CSG non déductible
CRDS

Tous revenus

- CDI
- CDI Chantier
- CDD
- CDD d'Usage
- Intérim
- CESU
- Poly-activité
- Intermittence
- Chômage
- Retraite
- Indépendant
- Propriétaire
- Actionnaire
- Autoentrepreneur
- ...

Proposition (équilibre) :

Revenu de Base :

- Adulte (>18 ans) : 480 €

- Jeune (>14 ans) : 270 €

- Enfant (<14 ans) : 200 €

Taux IRPP et CSGsanté

- Taux IRPP : 23%

- Taux CSGsanté : 13%

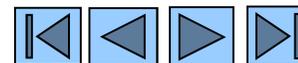
Ex. 2xSMIC → 272 € en plus
célibataire sans enfant

Rubriques Employeur avec RBI

RUBRIQUES	TAUX
Salaire net	
TOTAL VERSE AU SALARIE	
Accident du travail	3,700
Maladie (Indemnités journalières)	2,505
Assurance Chômage TA	6,400
Fond de garantie salaires (AGS)	0,250
Ass. Vieillesse TA	15,450
Retraite ARRCO T1	7,630
Retraite AGFF T1	1,200
TOTAL COÛT EMPLOYEUR	37,135

Rubriques Bulletin Salaire (2016)

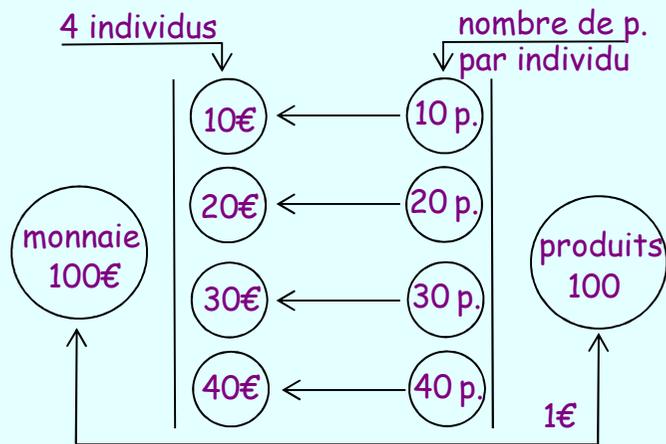
RUBRIQUES	salarié	EMP
	TAUX	TAUX
Salaire brut	19,34	43,75
TOTAL BRUT		
Accident du travail		3,700
Assurance Chômage TA	2,400	4,000
Fond de garantie salaires (AGS)		0,250
Ass. Vieillesse TA	6,900	8,550
Retraite ARRCO T1	3,050	4,580
Retraite AGFF T1		1,200
Maladie	0,750	12,840
Allocations familiales		3,450
Vieillesse dépl.	0,350	1,850
AGFF TA	0,800	1,200
Fond aide au logement TA		0,100
Contribution solidarité d'autonomie		0,300
Taxe d'apprentissage		0,680
Formation continue - de 10 salariés		1,050
CSG déductible	5,100	
TOTAL IMPOSABLE		
CSG non déductible	2,400	
CRDS	0,500	
TOTAL		



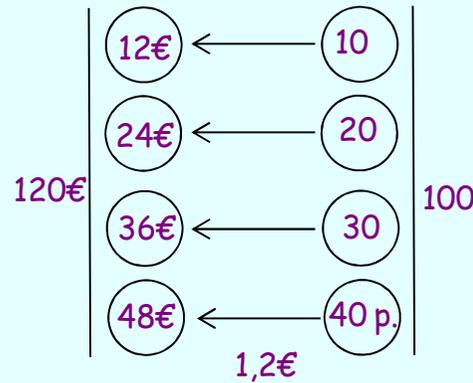
Vers un Revenu Universel d'Existence ?

Extraits de vidéos réalisées par le MFRB en 2015

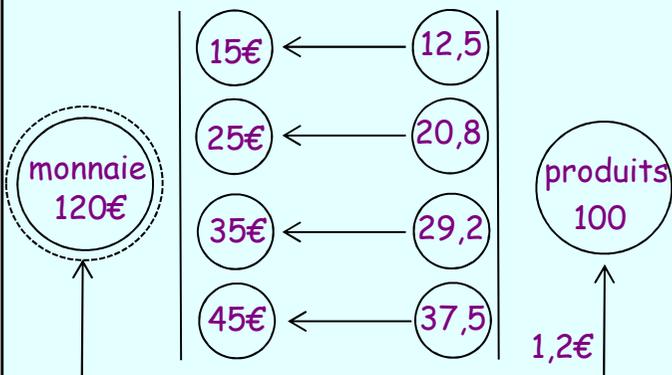
Situation initiale



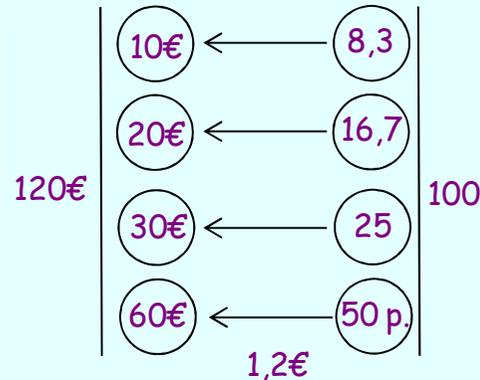
Proportionnalité



Revenu de base : 5€



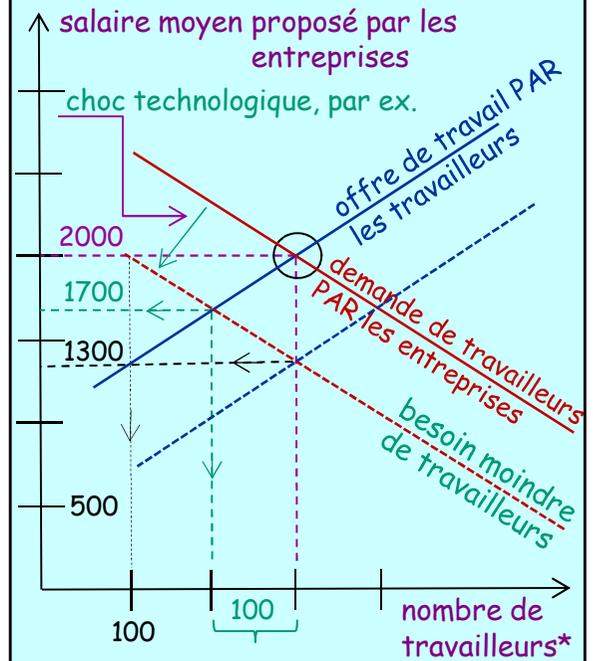
Accaparement



Tant que la monnaie est bien distribuée, l'inflation n'a pas d'incidence négative.

Pour mettre en œuvre un Revenu de Base plus élevé, il peut s'agir de faire augmenter la dette ; une fois pour "lancer la machine" mais pas de la faire augmenter du même montant tous les ans car on donne de l'agent d'un côté et on perçoit un montant plus élevé d'impôts et de taxes.

Extraits de vidéos MFRB (2015)



*prêts à accepter un emploi à temps plein

100 : travailleurs ayant CHOISI de ne pas reprendre un emploi ensuite (car la volonté des travailleurs ne change pas : /) et 200 acceptent de travailler pour 1700€.

ou : 300 continuent à travailler (car la volonté des travailleurs change : - - -) et ils acceptent de travailler pour 1300€,

Un revenu de base peut permettre d'atteindre un équilibre mais servir aussi de prétexte à baisser les salaires...

